



Abidjan, le 21 DEC 2016

299 /MPMBPE/DGD/DRC-16

NOTE DE SERVICE N° 299 /MPMBPE/DGD /DU 21 DEC 2016

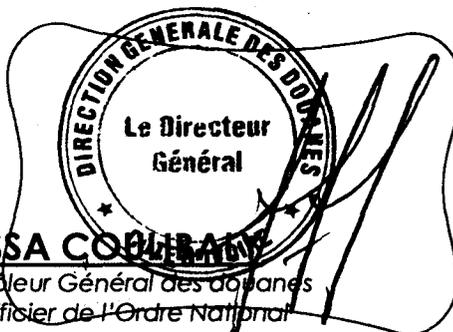
(DIFFUSION GENERALE)

**Objet : Suspension d'activités de la société HULL BLYTH CI**

Réf. : Courrier n°551/MT/DGAMP/DG

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service que, conformément aux dispositions du courrier visé en référence, la société **HULL BLYTH CI** est suspendue de toutes activités de consignation maritime et de manutention portuaire dans les ports autonomes d'Abidjan et de San Pedro.

J'invite en conséquence, tous les services à mettre à jour leur registre pour tenir compte de cette donne.

  
**ISSA COULIBALY**  
 Contrôleur Général des Douanes  
 Officier de l'Ordre National